

Paris, le 17 AVR. 2020

Monsieur le Président,


Vous avez bien voulu appeler mon attention sur l'engagement et les besoins des associations d'aide aux plus démunis dans le contexte de la lutte contre l'épidémie de Covid-19, notamment sur la situation du Secours populaire français dont je tiens à saluer la pleine et entière mobilisation pour continuer à accompagner et aider au quotidien nos concitoyens les plus démunis y compris pendant la période de confinement.

Le Ministre des solidarités et de la santé a déjà commencé à s'employer à aider les associations de lutte contre la pauvreté face aux défis spécifiques qu'elles doivent relever pendant le confinement, notamment en apportant un soutien financier dans le cadre de l'achat de masques en tissu ou de solutions hydroalcooliques. Cet appui concerne bien entendu le Secours populaire français et doit permettre de s'assurer que ses missions peuvent se dérouler dans les conditions sanitaires adaptées, en protégeant les personnels sur le terrain.

Par ailleurs, afin de faire face aux difficultés que les associations subissent pendant cette période et que vous évoquez, les aides déployées par BPI France en faveur des entreprises leur sont désormais également accessibles. Elles sont de nature à apporter des réponses aux difficultés que le Secours populaire français rencontre que ce soit en termes d'octroi de garanties de crédits ou de prêts de soutien à la trésorerie. Le Secours populaire peut donc prendre attache avec les équipes de BPI France pour que sa situation soit examinée et que des solutions soient trouvées en conséquence.

Vous évoquez également le rôle de l'Europe pour soutenir les associations face à la crise sanitaire que nous traversons. Là encore, le Gouvernement travaille à une mobilisation du Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD) pour soutenir l'achat de denrées supplémentaires nécessaires correspondant aux besoins remontés par les associations de terrain, y compris par le Secours populaire français afin de les aider à traverser la crise sanitaire.

Restant à votre entière disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Edouard PHILIPPE

Monsieur André CHASSAIGNE
Président du Groupe
de la Gauche démocrate et républicaine
Député du Puy-de-Dôme
Assemblée nationale
126, rue de l'Université
75 007 PARIS